



**8^{EME} REUNION CONSULTATIVE CONJOINTE ANNUELLE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
DE L'UNION AFRICAINE ET DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SECURITE DE L'UNION
EUROPÉENNE**

**DEBRE ZEIT, ETHIOPIE
16 OCTOBRE 2015**

AU PSC / EU PSC AJCM.8

COMMUNIQUE CONJOINT



COMMUNIQUE CONJOINT

8^{ème} Réunion consultative conjointe annuelle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne

16 octobre 2015

Le 16 octobre 2015, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS de l'UA) et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne (COPS de l'UE) ont tenu leur **8^{ème} réunion consultative conjointe annuelle**, à Debre Zeit, en Ethiopie, dans le cadre de leur dialogue régulier qui s'inscrit dans le cadre du partenariat Afrique - UE. La réunion a été coprésidée par l'Ambassadeur Rachid Benlounès (Algérie), Président du CPS de l'UA pour le mois d'octobre 2015, et l'Ambassadeur Walter Stevens, Président permanent du COPS de l'UE. La réunion conjointe a regroupé les Ambassadeurs des Etats membres de l'UE et des États membres du CPS de l'UA. Des hauts responsables de la Commission de l'UA et de la Commission européenne ont également participé à la réunion conjointe.

La réunion consultative conjointe a été précédée par **la Retraite conjointe informelle inaugurale** du CPS de l'UA et du COPS de l'UE. Les deux réunions se sont tenues dans une atmosphère constructive, facilitant l'échange substantiel et la convergence des approches sur différents sujets. Les discussions lors de la réunion consultative conjointe ont porté essentiellement sur les situations de conflit et de crise en Afrique, à savoir le Burundi, la République centrafricaine, la Libye, le Mali/Sahel, le Soudan du Sud et la Somalie, ainsi que sur le renforcement de la coopération entre le CPS de l'UA et de le COPS de l'UE. La retraite conjointe a servi de plate-forme pour un échange informel sur la prévention des conflits, la médiation, le renforcement des capacités dans le domaine de la paix et de la sécurité et de la migration. Les résultats de la retraite conjointe ont été incorporés dans les conclusions des coprésidents du CPS de l'UA et du COPS de l'UE, telles qu'annexées au présent communiqué conjoint.

En ce qui concerne **le Soudan du Sud**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE se sont félicités de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, comme une étape nécessaire pour mettre fin à la guerre civile qui a causé des milliers de morts, la destruction répandue et une urgence humanitaire déplorable dans le pays. Ils ont souligné que l'Accord doit être pleinement mis en œuvre en toute urgence. Les deux organes continueront à jouer leur rôle dans le processus de mise en œuvre et à encourager les autres parties prenantes à appuyer le processus. En particulier, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont appelé le Gouvernement du Soudan du Sud à imposer un moratoire sur l'application de la récente ordonnance de l'Establishment visant à accroître les États du Soudan du Sud à 28 en contradiction avec l'Accord sur le règlement du conflit; le SPLM/A-IO doit convenir des Arrangements sécuritaires transitoires; et les deux parties doivent s'abstenir de toute violation du cessez le feu permanent et permettre un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entrave. Ils ont également encouragé l'IGAD à finaliser ses consultations, afin de désigner le Président de la Commission conjointe de suivi et d'évaluation (JMEC), et se sont engagés à appuyer la Cour hybride du Soudan du Sud (HCSS), telle que prévue dans l'Accord



sur le règlement du conflit. Ils se sont félicités de la publication du rapport de la Commission d'enquête de l'UA sur le Soudan du Sud, et se sont engagés à l'appuyer.

S'agissant de la Somalie, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont convenu qu'un engagement ferme continu à appuyer le processus politique menant à la démocratisation et à la fédéralisation, et que la poursuite de l'effort militaire contre Al Shabaab, resteront les priorités de l'UA et de l'UE. Les deux organes ont encouragé les parties somaliennes et les parties prenantes à surmonter leurs différends et à œuvrer ensemble à la réalisation des objectifs de la "Vision 2016", en particulier en ce qui concerne le processus électoral. Les deux organes continueront à appuyer la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), au niveau autorisé par leurs capacités respectives, et attendent avec intérêt la mise en œuvre de son Concept d'opérations (CONOPS) révisé, afin d'avancer vers une force plus coordonnée, plus robuste, plus mobile, plus axée sur le renseignement et mieux appuyée, en mesure d'adopter une nouvelle stratégie pour contrer et dominer dans la guerre asymétrique, fournir des services de base dans les zones libérées et autonomiser progressivement les forces nationales somaliennes.

Ils ont fermement condamné les attaques terroristes récentes contre l'AMISOM et les civils dans le pays. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre l'appui à la consolidation de l'État et au renforcement de l'Armée nationale somalienne pour lui permettre d'assumer ses responsabilités.

S'appuyant sur les résultats de leur visite conjointe sur le terrain **au Mali** en février 2015, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur ferme détermination à continuer d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont souligné l'importance du leadership politique par le Gouvernement du Mali. Ils ont encouragé le Gouvernement à mettre rapidement en œuvre les réformes nécessaires, conformément à l'Accord, y compris les réformes structurelles et la lutte efficace contre la corruption et l'impunité. Le CPS de l'UA et le COS de l'UE continueront de rechercher des synergies dans l'opérationnalisation de leurs stratégies respectives dans le **Sahel**, y compris en vue d'appuyer la mise en œuvre des recommandations de la réunion de Bamako, tenue le 4 septembre 2015, dans le cadre du Processus de Nouakchott, qui a proposé la mise en place d'une Force d'intervention pour lutter contre les groupes terroristes et criminels dans le nord du Mali. Ils ont exprimé leur préoccupation face au récent coup d'Etat **au Burkina Faso**, et salué l'action cohérente et décisive de l'UA et des partenaires régionaux et internationaux pour y répondre rapidement et restaurer les autorités de transition.

En ce qui concerne **la Libye**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont réaffirmé leur appui au processus sous conduite des Nations unies et à l'Accord politique libyen auquel est parvenu le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies Bernardino Leon. La Libye a maintenant l'occasion historique de mettre un terme à la souffrance de son peuple et de mettre le processus de transition sur les rails. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE apporteront leur plein appui à la mise en œuvre de l'Accord et à la stabilisation du pays.

S'agissant de la **République centrafricaine**, la réunion consultative conjointe a exprimé son appui aux autorités de transition pour les progrès accomplis à ce jour et les a encouragées à



ne ménager aucun effort pour assurer l'achèvement du processus de transition en cours dans les délais convenus. Ils ont souligné que tous les efforts devront être déployés pour la tenue rapide d'élections transparentes, crédibles et inclusives avant la fin de 2015. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exhorté la communauté internationale à apporter un appui soutenu à l'achèvement réussi de la transition et à la mise en œuvre des priorités établies dans le Forum de Bangui. Ils ont condamné la récente flambée de violence et souligné la nécessité que les auteurs et les instigateurs de ces violences en rendent compte. Ils ont appelé à ce que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) adopte une approche robuste contre les groupes armés pour assurer la transition, et ont souligné l'urgence de la mise en œuvre effective des activités de Désarmement, de Démobilisation, de Réinsertion et de Rapatriement (DDRR) et de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Ils ont en outre appelé toutes les parties à agir de manière responsable et dans l'intérêt du peuple de la République centrafricaine, afin de permettre au pays de sortir des conflits violents et de progresser vers une relance durable.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur préoccupation face à la poursuite de la situation tendue au **Burundi**. Les deux organes ont exprimé leur appui aux efforts déployés au niveau régional visant à contribuer au règlement de la crise. Ils se sont félicités du déploiement d'observateurs des droits de l'homme et d'experts militaires de l'UA. Ils ont appelé tous les acteurs à mettre un terme à la violence et à s'engager dans un processus politique inclusif. L'UE a présenté une mise à jour sur les mesures prises de son côté, y compris le lancement des consultations sur l'article 96.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont convenu de se réunir à nouveau en 2016, à Bruxelles.